

COMMISSION CENTRALE FINANCIERE

PROCES-VERBAL N°1 DU 07 NOVEMBRE 2015

SAISON 2015/2016

Présents :

Annie PEYTAVIN, Présidente de la CCF

Christian ALBE, Trésorier Général

Denis BOUVEAU, Christian CHEBASSIER, Jean-Paul DUBIER, Amine HACHELAF, Philippe VENDRAMINI

Assiste :

Arnaud DAGORNE, Directeur Général

En début de réunion le Trésorier Général fait une présentation du service comptable. Il a trouvé beaucoup de retard, notamment dans la remise des chèques. Une procédure de remise tous les matins a donc été mise en place.

Pour le paiement direct, il a été comptabilisé 9169 paniers en 2014/2015 qui se répartissent en :

Paiements par chèque	5734	63 %
Paiements par virement bancaire	2388	26 %
Paiements par carte bancaire	1046	11 %

Le traitement des chèques demande beaucoup plus de travail au niveau de la comptabilité que le paiement par carte bancaire. Il y a lieu de favoriser donc le paiement par carte.

Le Directeur Général présente des discussions en cours avec la banque de la Fédération afin de démultiplier vers les clubs en demandant éventuellement la gratuité des cartes bancaires.

Une autre voie, serait de demander des frais administratifs pour les paiements par chèque.

Au jour de la réunion, les achats étaient comptabilisés au 26/10 et les notes de frais au 15/10. C'est pour cette raison que le jeune CDD a été prorogé jusqu'au 6 Décembre.

La situation au 31 Août ferait apparaitre un déficit à 82 378 € mais des vérifications doivent encore être faites.

Cependant des points d'interrogations subsistent notamment au niveau des primes des joueurs : aucun contrat n'a été signé mais une simple lettre entre le Président Yves BOUGET et le manager de l'Equipe de France.

Sur ce sujet des primes, il reste également une partie à payer sur l'exercice 2014. Ces sommes n'ont pas été payées en raison du paiement tardif par la FIVB.

A noter également une dette LNV avec également une répartition des charges mixtes non effectuée depuis 2013 ...

Sur la masse salariale on note un tassement depuis l'été en raison de la démission de quelques salariés. On est passé de 24 CDI et CDD en Avril à 20 en Octobre.

Une projection au 31 Décembre en respectant le cadencement des années précédentes feraient apparaître un déficit aux environs de 8 000 €.

A noter que le secteur lucratif avait été modifié pour être étendu à la Ligue Mondiale. Une information a été adressée aux services fiscaux pour leur notifier.

Sur l'organisation du secteur comptable, il y a lieu de mettre en place :

- Un vrai suivi des organisations
- Une rationalisation des échanges, comme favoriser la carte bancaire pour le paiement direct
- Refaire les fiches de poste afin de réellement prendre en compte l'ensemble des activités

Le cabinet Devirgille, expert-comptable, est en charge des fiches de paye et taxes associées ainsi que la liasse fiscale.

Les membres de la commission s'accordent sur la nécessité :

- D'automatiser le suivi analytique et budgétaire, ce qui est possible avec l'outil comptable actuel (Denis BOUVEAU et Amine HACHELAF)
- Revoir en profondeur le Règlement Financier et les procédures notamment en ce qui concerne le suivi des engagements (Amine HACHELAF)
- Mettre en place un réel suivi par secteur (Jean-Paul DUBIER)
- Continuer la dématérialisation (Jean-Paul DUBIER et Annie PEYTAVIN)
- Continuer le suivi social (Philippe VENDRAMINI)
- Mise en place du budget (Christian CHEBASSIER et Annie PEYTAVIN)

La prochaine réunion est fixée au 12 Décembre 2015.

La Présidente
Annie PEYTAVIN